

**Salon de la maîtrise de l'énergie et de l'habitat des 6 et 7 novembre
2010 – Convention de partenariat Ville de Dieppe – Dieppe Maritime**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Effectif légal : 39

Nombre de conseillers en exercice : 39

Nombre de présents : 35

Nombre de votants : 39

LE 23 SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 16 septembre 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien (à partir de la question n° 8), Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, Mme AVRIL Yolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine (à partir de la question 7), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, M. CHAUVIERE Jean Claude, Mme Danièle THETIOT, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. LECANU Lucien (de la question n° 1 à n° 7), M. MENARD Joël, Mme AUDIGOU Sabine (de la question n° 1 à n° 6), Mme EMO Céline, Mme LEMOINE Françoise, Mme ORTILLON Ghislaine.

Pouvoirs ont été donnés par M. LECANU Lucien à M. FALAIZE Hugues (de la question n° 1 à la question n° 7), M. MENARD Joël à M. DUTHUIT Michel, Mme AUDIGOU Sabine à Mme GAILLARD (de la question n° 1 à la question n° 6), Mme EMO Céline à M. LEVASSEUR Thierry, Mme LEMOINE Françoise à M. BAZIN Jean, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

M. Eric TAVERNIER, Adjoint au Maire, expose que l'Agglomération Dieppe Maritime organisera les 6 et 7 novembre 2010 le salon de la maîtrise de l'énergie et de l'habitat à Dieppe.

A cette occasion, elle présentera aux habitants du territoire le résultat de la thermographie aérienne réalisée les 1^{er} et 2 mars 2010 et organisera une rencontre avec des conseillers Espace Info Energie.

La Ville de Dieppe souhaite être associée à cette démarche et prévoit pour cela de participer, par des moyens humains et matériels, à l'organisation de ce salon.

Elle envisage notamment de mettre à disposition de Dieppe Maritime, gratuitement, les moyens suivants :

- salle des congrès (du 5 au 7 novembre)
- décoration, dont fleurissement de la salle
- 15 faces d'affichage municipal sur les panneaux JC Decaux (du 25 octobre au 6 novembre)
- montage et démontage du salon
- transport du matériel
- communication dans le Journal de Bord et sur le site internet municipal

Considérant l'avis formulé par la commission n° 3 du 13 septembre 2010.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le partenariat entre la Ville de Dieppe et la Communauté d'Agglomération « Dieppe-Maritime » afin d'organiser la participation de notre collectivité au salon de la maîtrise de l'énergie et de l'habitat des 6 et 7 novembre 2010,

- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat correspondante

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, les propositions ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Annie HERRIOU
Directrice Générale Adjointe des services**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--